

FIP

OTC PATRIMOINE
HÔTEL & COMMERCE



OTC ASSET MANAGEMENT



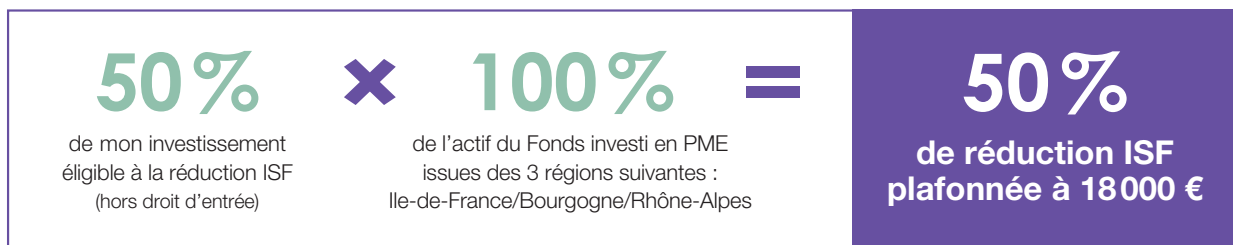
DURÉE DE BLOCAGE DES PARTS DE 6,5 ANS, PROROGÉABLE 3 FOIS D'1 ANNÉE.



RÉDUIRE SES IMPÔTS DÈS 2011

→ Je réduis mon ISF

Grâce à OTC PATRIMOINE HÔTEL & COMMERCE, je bénéficie de la réduction d'impôt suivante :



→ J'exonère mon ISF et mes plus-values

Ma souscription est exonérée :

■ d'ISF

à hauteur de 100 % de ma souscription pendant toute la durée de vie du FIP OTC PATRIMOINE HÔTEL & COMMERCE

■ d'imposition sur les plus-values à l'échéance,

hors prélèvements sociaux, soit un gain de 19 % (taux valable en 2011 susceptible de varier)

→ J'investis selon la réduction d'ISF souhaitée

RÉDUCTION D'ISF SOUHAITÉE	1 000 €	5 000 €	10 000 €	15 000 €	18 000 €
MONTANT À INVESTIR	2 100 € = 200 parts	10 500 € = 1 000 parts	21 000 € = 2 000 parts	31 500 € = 3 000 parts	37 800 € = 3 600 parts

→ À savoir

La stratégie d'investissement et les objectifs de gestion impliquent un risque de perte en capital.



DES PARTENARIATS DE RENOMMÉE

OTC Asset Management est animée d'une conviction forte : l'hôtellerie et la restauration sont des secteurs dynamiques et fondamentaux de notre économie. Après une 1^{re} expérience concluante avec OTC COMMERCE & FONCIER, OTC Asset Management a conçu OTC PATRIMOINE HÔTEL & COMMERCE, dédié majoritairement à l'investissement dans les secteurs de l'hôtellerie et la restauration. Ce FIP bénéficie de l'expertise de :

→ notre équipe de gestion,

dont une partie est dédiée à la sélection et au suivi des dossiers issus de ces secteurs.

→ deux partenaires :

Les apporteurs d'affaires Groupe Bertrand et ValueState s'engagent à présenter toutes les opportunités correspondant à la politique d'investissement du Fonds. OTC Asset Management reste indépendante dans l'instruction de ces opportunités et seule décisionnaire quant au fait d'investir ou de co-investir aux côtés de ses 2 partenaires.

Olivier Bertrand

Directeur Général
Groupe Bertrand



"Fondé il y a près de 15 ans, le Groupe Olivier Bertrand est aujourd'hui le leader des métiers du CHR (Café – Hôtel – Restaurant) en France en termes d'exploitation, de franchise et de distribution. Ce développement a été possible grâce à un atout majeur de ce secteur : une faible volatilité de la valeur des fonds de commerce de restauration. Dans cette optique, le Groupe Bertrand s'engage à la plus grande sélectivité dans les dossiers soumis à OTC Asset Management et au sein desquels OTC PATRIMOINE HÔTEL & COMMERCE pourra investir."

François Dubrue

Directeur Général
ValueState



"La stratégie de ValueState, qui s'est basée sur l'acquisition de murs et de fonds de commerce d'hôtels milieu de gamme et économiques, tous affiliés à un réseau de franchise, a prouvé son efficacité et contribue à la création de valeur pour les investisseurs. Ainsi, ValueState s'engage, aux côtés d'OTC Asset Management, à apporter toute son expertise et sa vigilance dans la sélection des actifs destinés au Fonds OTC PATRIMOINE HÔTEL & COMMERCE."



groupe **bertrand**

- Spécialiste de la restauration à thèmes depuis 1995
- Leader du marché du CHR (Café – Hôtel – Restaurant) en France

280 établissements

15 années d'expérience dans le secteur du CHR

3 500 collaborateurs en 2009



- Spécialiste de la gestion d'hôtels franchisés
- Opérateur indépendant d'hôtels multi-enseignes

Co-Fondateur d'un holding de 15 hôtels franchisés

10 années d'expérience dans le secteur hôtelier, notamment au sein du Groupe Accor

1 100 chambres sous gestion

POUR SOUSCRIRE

Date limite de souscription :

le 10 juin 2011 pour bénéficier de la réduction d'ISF au titre de la déclaration 2011.

Valeur de la part : 10 €

Stratégie et durée de blocage :

La stratégie d'investissement et les objectifs de gestion impliquent une durée de blocage de 6,5 ans, prorogeable 3 fois d'1 année, et un risque de perte en capital.

Souscription minimale : 1 000 €

(hors droit d'entrée, soit 100 parts)

Droit d'entrée : 5 % TTC maximum

Date d'agrément AMF : 28/12/2010

Code ISIN : FR0010976548



UNE ÉQUIPE EXPÉRIMENTÉE



Jean-Marc Palhon
Directeur Général

Depuis sa création en 2001, OTC Asset Management a financé 120 PME qui ont, en moyenne, doublé leur chiffre d'affaires et augmenté leur effectif de 50 %.

OTC Asset Management, société de gestion indépendante, s'est ainsi imposée en 10 ans comme un des acteurs majeurs du financement des sociétés non cotées en France.



Xavier Faure
Directeur de Participations
Polytechnique



Michel Gomart
Directeur de Participations
HEC & Droit



Patrick de Roquemaurel
Directeur de Participations
ESLSCA



Matthieu Dracs
Directeur de Participations
Dauphine - Mastère ESSEC



Bertrand Pullès
Directeur de Participations
École de Commerce



Emmanuelle Deponge
Chargée d'Affaires
Docteur en Sciences de la vie



Laurent Foiry
Chargé d'Affaires
Docteur en génétique moléculaire



Flavien Tiberghien
Chargé d'Affaires
ESSEC & Droit



Christophe Tapia
Directeur du Développement
École de Commerce



Stéphane Pourcher
Responsable Commercial
DESS IPCE de Clermont-Ferrand



Muriel Claude
Directrice Marketing/Communication
DESS Marketing



Fleur Brossel
Secrétaire Général
Magistère de Gestion



Inès de L'Aulnoit
Chargée de Missions Middle Office
Mastère II Banque d'Investissement



Augusta Rohaut
Chargée de Missions Contrôlé
Master Finance, IAE Panthéon
Sorbonne



Adelaïde Carrasco
Responsable Service Client
DUT Biologie et Biochimie
Sorbonne



Myriam Villetelle
Assistante de Gestion
Maîtrise de Gestion



Hélène Diter
Assistante de Gestion
EFAP



Catherine Meri
Assistante de Gestion



OTC PATRIMOINE HÔTEL & COMMERCE sera géré par OTC Asset Management, société de gestion indépendante spécialisée dans la gestion de FCPI – FIP – FCPR, qui bénéficie de la confiance de 45 000 souscripteurs.

1^{er}
acteur français
en 2010

en nombre de PME financées
et en montants investis.

(source : étude Private Equity Magazine,
février 2011)

120
PME financées

depuis 2001 par
l'intermédiaire de
ses FCPI – FIP – FCPR

Avertissement

FIP OTC PATRIMOINE HÔTEL & COMMERCE

AVERTISSEMENT

- L'AMF attire votre attention sur le fait que votre argent est bloqué pendant une durée de 6,5 à 9,5 années. Le fonds d'investissement de proximité, catégorie de fonds commun de placement à risques, est principalement investi dans des entreprises non cotées en bourse qui présentent des risques particuliers.
- Vous devez prendre connaissance des facteurs de risques de ce fonds d'investissement de proximité décrits à la rubrique « profil de risque » de la notice d'information.
- Enfin, l'agrément de l'AMF ne signifie pas que vous bénéficierez automatiquement des différents dispositifs fiscaux présentés par la Société de Gestion. Cela dépendra notamment du respect par ce produit de certaines règles d'investissement, de la durée pendant laquelle vous le détiendrez et de votre situation individuelle.
- Le niveau des frais auxquels est exposé le Fonds suppose une performance élevée et peut donc avoir une incidence défavorable sur la rentabilité de l'investissement. La performance, fonction de la composition de l'actif du Fonds, peut ne pas être conforme aux objectifs de l'Investisseur.

Les frais de fonctionnement du Fonds recouvrent :

Typologie des frais	Assiette	Taux barème
Frais récurrents de gestion et de fonctionnement (incluant tous les frais de gestion, de fonctionnement et notamment les honoraires du Commissaire aux comptes et la rémunération du Dépositaire)	Montant des souscriptions reçues à l'issue de la Période de Souscription	Taux maximum annuel : 3,95 % TTC
Frais de constitution du Fonds	Montant total des souscriptions des Parts A du Fonds à l'issue de la Période de Souscription	Taux maximum : 1 % TTC prélevé en une fois à l'issue de la Période de Souscription
Frais non récurrents de fonctionnement liés à l'acquisition, au suivi et à la cession des participations	Actif Net du Fonds/Montant par transaction	Taux maximum global de 1,80 % TTC de l'Actif Net du Fonds par exercice comptable, correspondant à un taux estimé entre 0 % et 6 % TTC du montant par transaction.
Frais de gestion indirects liés aux investissements dans des parts ou actions d'autres OPCVM ou de Fonds d'investissement (frais de gestion indirects réels et droits d'entrée et de sortie acquittés par l'OPCVM)	Actif Net du Fonds	Taux maximum annuel : 0,5 % TTC

Au 30 juin 2010, la part de l'actif investie dans des entreprises éligibles des FIP gérés par la société de gestion OTC Asset Management est la suivante :

Dénomination	Date de création	Pourcentage de l'actif éligible ^[1] (quota de 60 %) à la date du 30 juin 2010	Date à laquelle l'actif doit comprendre au moins 60 % de titres éligibles
FIP OTC CHORUS 2	2007	63 %	31 décembre 2009
FIP OTC DUO 1	2008	62 %	31 décembre 2010
FIP OTC CHORUS 3	2008	52 %	31 décembre 2010
FIP LUXE	2008	38 %	31 décembre 2010
FIP SPÉCIAL LUXE	2008	39 %	31 décembre 2010
FIP OTC RÉGIONS NORD	2009	49 %	27 mai 2011
FIP OTC RÉGIONS SUD	2009	28 %	27 mai 2011
FIP OTC RÉGIONS CENTRE EST	2009	49 %	15 mai 2011
FIP OTC RÉGIONS CENTRE OUEST	2009	48 %	22 mai 2011
FIP OTC MULTI-PROXIMITÉ 1	2009	33 %	9 décembre 2011

[1] Calculé d'après les comptes arrêtés au 30 juin 2010, selon la méthode définie à l'article R. 214-75 du Code monétaire et financier.